



CONSEILS VITICOLES DU 20 MAI 2009

Stades phénologiques

Chardonnay : stades 16 « 8-9 feuilles étalées », à stade 17 « boutons floraux séparés » en secteurs hatifs

Pinot noir : stade 15 « les inflorescences s'agrandissent, boutons floraux encore agglomérés » à stade 16

Meunier : stades 09 « 2-3 feuilles étalées » à stade 12

Mildiou

A ce jour, les symptômes de mildiou découverts correspondent à des taches isolées. Les contaminations liées aux pluies du 7 au 11 mai devraient être visibles en milieu de semaine.

Conseils

La protection doit maintenant permettre de bien protéger la vigne en prévention des repiquages. La gestion des renouvellements se fait en prenant en compte :

- le cumul de pluies,
- la persistance d'action du produit précédent,
- les prévisions météorologiques,
- la pousse de la vigne.

Des averses orageuses sont annoncées pour le jeudi 21 mai ainsi que des pluies sur la fin de semaine. Veiller à bien positionner le renouvellement, avant ces pluies, si la couverture arrive en fin de persistance d'action.

Utiliser de préférence un produit systémique à base de Fosétyl-d'Aluminium.

Oïdium

Sur les parcelles sans antériorité d'attaque sur grappes, le début de protection doit être effectif au stade 17 « boutons floraux séparés » (ou « 10 feuilles étalées »).

Conseils

Utiliser une des matières actives suivantes : tébuconazole, penconazole, krésoxim-méthyl, pyraclostrobine, trifloxystrobine ou soufre poudre.

Pyrales

La remontée des chenilles de pyrale est terminée.

Conseils

Poursuivre la surveillance. Après comptage et constat du dépassement du seuil des 80 % de ceps occupés par au moins 1 pyrale, une intervention spécifique avec un RCI peut encore être envisagée dans les tout prochains jours.

Tordeuses

Les vols se terminent. Les oeufs observés en début de semaine sont majoritairement au stade « tête noire » ou déjà éclos.

Conseils

Le déclenchement d'un traitement spécifique G1 doit être réservé aux parcelles dépassant le seuil d'intervention :

- zone non confusée : 100 glomérules avec chenilles vivantes pour 100 grappes,
- zone sous confusion sexuelle : 30 glomérules avec chenilles vivantes pour 100 grappes (cf. ci-dessous).

Choisir une spécialité adaptée aux chenilles visées (cf. tableau du guide pratique 2009 viticulture durable p. 214) :

- flufenoxuron, lufenuron, indoxacarbe, spinosad : efficace sur cochylis et eudémis,
- tébufénocide : efficace uniquement sur eudémis

Zones sous confusion sexuelle

La confusion sexuelle est une méthode de lutte collective contre les tordeuses de la grappe. Elle consiste à saturer l'atmosphère en phéromones de synthèse.

Ces phéromones reproduisent la substance naturelle libérée par la femelle pour attirer le mâle. Ainsi, dans cette atmosphère saturée, les mâles sont « désorientés » et ne retrouvent pas les femelles : il en découle moins d'accouplements, moins de pontes et donc moins de chenilles et de dégâts.

Stratégie de lutte en G1

En cas de vol important comme celui constaté cette année, des mâles peuvent tout de même rencontrer des femelles dans la zone sous confusion. Des pontes peuvent ainsi se produire. Même s'il n'existe pas statistiquement de lien entre la G1 et la G2 en Champagne, une forte population de chenilles en G1 en zone confusée crée un potentiel important pour la G2.

Conseils

Rester vigilant et effectuer un comptage sur jeunes glomérules pour évaluer le besoin d'intervenir, dans le but de limiter le potentiel de vol en G2. La période recommandée d'observation est la même qu'en zone non confusée, soit du 20 au 29 mai.